

Liberté

Egalité

Procès Verbal

de l'Assemblée générale des Citoyens Actifs, Copropriétaires et non Copropriétaires de la Commune du Chenit, District de la Vallée du Lac de Joux Canton du Léman, Tenants à l'Eglise de la Paroisse pour l'Élection de la Municipalité le 4^{ème} Avril 1799.

Population de la Commune 2000 âmes
Citoyens Actifs 499

Travaux de l'Assemblée

1^{ère} Operation Il a été procédé d'après la Loi et l'Arrêté du Directoire Exécutif à l'Élection d'un Bureau composé de trois Scrutateurs et d'un Secrétaire qui sont

1 Abel Nicolaz Liguët }
2 Samuel Capt } Scrutateurs
3 Jacques David Rochat }
Philippe Golay Secrétaire

2^{ème} L'Assemblée a délibéré que les Municipaux reçoivent des indemnités.

3^{ème} Le Bureau a proposé une indemnité de 30 par an pour chaque Municipal — Rejeté

4^{ème} Proposé une indemnité de douze batz par chaque journée d'Assemblée utile pour chaque Municipal dont le paiement sera pris sur les Emolumens que la Municipalité sera dans le cas de percevoir qui seront à cet effet conservés ou dont elle rendra compte, et ensuite s'ils ne suffisent pas il sera pris sur le bien de la Commune — Accepté

5^{ème} Proposé une indemnité de 16 par an pour le Secrétaire outre ses journées comme les Municipaux, les Emolumens relatifs à l'Office de Secrétaire perçus en Assemblée seront versés dans la masse comme ceux des Municipaux, mais ceux qu'il sera dans le cas de percevoir hors de l'Assemblée et pour ses expéditions il n'en rendra aucun compte, les Livres de Registres nécessaires seront payés par la Commune — Accepté

6^{eme} operation Propose huit batz par jour pour l'indemnité de l'huissier tant les jours d'Assemblée qu'aux autres journées hors de l'Assemblée employé par la Municipalité vers la Comune, trois batz par chaque notification ou avertissement qu'il seroit dans le cas de faire dans toute l'étendue de la Comune, et dans ce dernier cas il ne recevoit aucune journée — Accepté —

Election des Municipaux

du 5^{eme} Avril Seconde Journée

- 1 Abel Nicolaz Piquet a été élu dans un 3^{eme} tour de Vote par 325 votans, a obtenu 168 voix, majorité absolue plus 5
- 2 Jaques David Rochat élu dans un 3^{eme} tour de Vote par 307 votans, a obtenu 175 voix, majorité absolue plus 20
du 6^{eme} Avril troisieme journée
- 3 David Abel Golay élu dans un 2^{ome} tour de Vote par 282 votans, a obtenu 230 voix, majorité absolue plus 80
- 4 Jaques David Benoit élu dans le 1^{er} tour de vote par 286 votans, a obtenu 237 voix, majorité absolue plus 93
- 5 Ferdinand Capt élu dans le 1^{er} tour de Vote par 281 votans, a obtenu 159 voix, majorité absolue plus 17
- 6 Charles Abel Piquet élu dans le 1^{er} tour de Vote par 271 votans, a obtenu 147 voix, majorité absolue plus 10
- 7 Charles Auguste Piquet élu dans le 1^{er} tour de Vote par 263 votans, a obtenu 150 voix, majorité absolue plus 17
- 8 David Joseph Piquet élu dans le 1^{er} tour de Vote par 234 votans, a obtenu 229 voix, majorité absolue plus 11
- 9 David Joseph Reymond élu dans le 1^{er} tour de vote par 209 votans, a obtenu 169 voix, majorité absolue plus 63

Nous les sous signez Abel Nicolaz Piquet, Samuel Capt, Jaques David Rochat Scrutateurs et Philippe Golay Secrétaire, Certifions que les Operations et Elections contenues dans le present Procès verbal ont été faites conformément a la Loi sur les Municipalités et à l'Arrêté du Directoire Exécutif du 13 Mars dernier.

Eu Chenit le 8^{eme} Avril 1799.

Je certifie que le tout est conforme.

A la verité Piquet Agent

Abel Nicolaz Piquet

Capt Scrutateur

Philippe Golay Secrétaire
du Bureau